



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE
CENI

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 003/CENI/2024

Conformément à l'article 71, alinéa 4, de la Loi électorale, la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) publie les résultats provisoires de l'élection présidentielle du 20 décembre 2023, Bureau de Vote par Bureau de Vote.

En cliquant sur le lien <https://www.ceni.cd>, les résultats sont présentés au niveau national (y compris les 5 pays à l'étranger à savoir : l'Afrique du Sud, la Belgique, le Canada, les Etats-Unis et la France), par province, par circonscription électorale, par Site de vote et par Bureau de vote.

La procédure à suivre est la suivante :

- Les résultats s'affichent d'abord par candidat globalement sur l'ensemble du territoire national ou par pays ;
- Pour connaître les résultats des 26 candidats à l'élection présidentielle par pays ou par province, cliquer sur l'un des 5 pays à gauche ou cliquer sur la province sur la carte de la République Démocratique du Congo ;
- A l'intérieur de chaque province, les résultats sont présentés par circonscription électorale (à sélectionner) et à l'intérieur de chaque circonscription par Site de Vote (à sélectionner) ;
- Par Site de Vote, les résultats obtenus par chaque candidat s'affichent par Bureau de Vote (à choisir en se servant des lettres A, B, C, D) qui correspondent à chaque Bureau de Vote.

Fait à Kinshasa, le **08 JAN 2024**



Patricia NSEYA MULELA
Rapporteur